



LICENCE EN DROIT – 3^{ème} ANNEE
Parcours PUBLIC

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 6
GROUPE DE COURS N° 3

MATIERES NON RENFORCEES

(N'ayant pas donné lieu à TD)

DROIT INTERNATIONAL 1
CONTENTIEUX ADMINISTRATIF
DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

VENDREDI 30 JUIN 2017
de 8h30 à 11h30

Durée de l'épreuve : 3h00

- Traiter chaque matière sur une copie différente.
- Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière.
- Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière.

ATTENTION

**LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE
COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU
NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES**

SUJETS

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

➤ **DROIT INTERNATIONAL 1 :**

Vous traiterez **chacune** des deux questions de cours suivantes :

- 1) La validité des réserves aux traités.
- 2) Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

➤ **CONTENTIEUX ADMINISTRATIF :**

L'intérêt à agir.

➤ **DROIT PUBLIC DES AFFAIRES :**

La contrepartie de la prestation du concessionnaire dans le contrat de concession, tel que défini à l'article 5 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession.